

BCVs / WKB (CH) FUNDS – BCVs / WKB (CH) flex Pension 65

Rapport annuel au 31 août 2024

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	8
Notes aux états financiers	13
Rapport de performance	15
Rapport abrégé de la société d'audit	16



**Banque Cantonale
du Valais**

www.bcvs.ch

Rue des Cèdres 8
CH-1951 Sion

www.bcvs.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 691
CH-1001 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 691
1001 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Oren-Olivier PUDER
Vice-président

Fabrice WELSCH
Membre

Simona TERRANOVA
Membre

Michel AUBRY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1202 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale du Valais, Sion

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale du Valais, Sion

Information aux investisseurs

Modification concernant la direction du fonds

La composition du conseil d'administration de la direction du fonds est modifiée, à compter du 15 mai 2024, avec le départ de M. Patrick Botteron, membre, et la nomination de M. Michel Aubry, en tant que nouveau membre.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

Utilisation du revenu net au 31 août 2024

Date Ex VNI : 17/12/2024

Date de paiement : 19/12/2024

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	3	CHF	1.80	0.63	1.17	1.17
Classe I	Non	3	CHF	1.90	0.665	1.235	1.235

Capitalisation des revenus

Capitalisation au : 31/08/2024

Classe	Affidavit	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés en Suisse et à l'étranger	
			Rendement imposable	35% impôt anticipé récupérable
Classe AP ¹⁾	Non	CHF	1.82145	0.00000 ¹⁾
Classe IP ¹⁾	Non	CHF	2.07485	0.00000 ¹⁾

¹⁾ La direction du fonds ayant déclaré l'impôt anticipé à l'Administration fédérale des contributions (AFC), les porteurs de part n'ont pas à soumettre de demande de remboursement de cet impôt.

Chiffres comptables

Aperçu	Devise		01.09.23	01.09.22	(lancement 14.09.21
			31.08.24	31.08.23	du fonds) 31.08.22
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	62'273'135.47	48'457'372.95	41'671'420.94
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	34'870'744.19	28'267'166.32	25'918'429.22
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	97.67	88.87	87.96
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A		1.51%	1.45%	1.46%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe AP	CHF	24'262'794.33	17'887'556.63	13'571'445.32
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe AP	CHF	100.71	90.30	87.96
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe AP		1.51%	1.45%	1.45%
			01.09.23	01.09.22	(Lancement 02.11.21
			31.08.24	31.08.23	de la classe) 31.08.22
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	1'141'576.01	1'037'607.85	955'791.89
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	98.00	89.08	87.69
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe I		0.96%	0.91%	0.92%
			01.09.23	01.09.22	(Lancement 21.06.22
			31.08.24	31.08.23	de la classe) 31.08.22
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe IP	CHF	1'998'020.94	1'265'042.15	1'225'754.51
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe IP	CHF	118.23	105.42	102.15
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe IP		0.96%	0.90%	0.92%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Compte de fortune (Valeurs vénales)	31.08.24	31.08.23
Avoirs en banque		
à vue	633'673.34	520'321.16
Valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	61'558'409.10	47'883'597.01
Instruments financiers dérivés	21'513.27	20'906.98
Autres actifs	124'736.78	84'138.40
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	62'338'332.49	48'508'963.55
Autres engagements	-65'197.02	-51'590.60
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	62'273'135.47	48'457'372.95

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.09.23	01.09.22
		31.08.24	31.08.23
Position au début de la période comptable		318'079.21	294'649.73
Parts émises		61'255.84	37'800.40
Parts rachetées		-22'321.07	-14'370.92
Position à la fin de la période comptable		357'013.98	318'079.21

Evolution du nombre de parts de la classe AP	Période comptable	01.09.23	01.09.22
		31.08.24	31.08.23
Position au début de la période comptable		198'088.37	154'286.12
Parts émises		61'952.60	47'471.05
Parts rachetées		-19'134.96	-3'668.80
Position à la fin de la période comptable		240'906.01	198'088.37

Evolution du nombre de parts de la classe I	Période comptable	01.09.23	01.09.22
		31.08.24	31.08.23
Position au début de la période comptable		11'648.42	10'900.00
Parts émises		0.00	11'648.42
Parts rachetées		0.00	-10'900.00
Position à la fin de la période comptable		11'648.42	11'648.42

Evolution du nombre de parts de la classe IP	Période comptable	01.09.23	01.09.22
		31.08.24	31.08.23
Position au début de la période comptable		12'000	12'000
Parts émises		4'900	10'000
Parts rachetées		0	-10'000
Position à la fin de la période comptable		16'900	12'000

Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	48'457'372.95	41'671'420.94
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-433'305.28	-427'769.62
Solde des mouvements de parts	8'215'648.47	5'878'567.84
Résultat total	6'033'419.33	1'335'153.79
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	62'273'135.47	48'457'372.95

Compte de résultat	Période comptable	01.09.23	01.09.22
		31.08.24	31.08.23
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		3'226.23	2'059.81
Intérêts négatifs		0.00	-28.89
Revenus des valeurs mobilières			
Parts d'autres placements collectifs		1'137'897.31	717'621.02
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		-20'746.63	-18'487.89
Total des revenus		1'120'376.91	701'164.05
Charges			
Intérêts passifs		-604.43	-676.09
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-675'817.93	-566'375.28
Autres charges		-569.85	0.00
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		7'748.97	4'716.86
Total des charges		-669'243.24	-562'334.51
Résultat net avant ajustements		451'133.67	138'829.54
Ajustements fiscaux *		686'763.64	578'791.48
Résultat net		1'137'897.31	717'621.02
Gains et pertes de capital réalisés		230'707.97	-2'276'261.79
Résultat réalisé		1'368'605.28	-1'558'640.77
Variation des gains et pertes de capital non réalisés		4'664'814.05	2'893'794.56
Résultat total		6'033'419.33	1'335'153.79

* Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

	Période comptable	01.09.23	01.09.22
Utilisation du résultat de la classe A		31.08.24	31.08.23
Résultat net		642'416.96	422'236.97
Report de l'année précédente		10'510.73	1'776.73
Résultat disponible pour être réparti		652'927.69	424'013.70
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		642'625.16	413'502.97
Report à compte nouveau		10'302.53	10'510.73
Total		652'927.69	424'013.70

	Période comptable	01.09.23	01.09.22
Utilisation du résultat de la classe AP		31.08.24	31.08.23
Résultat net		438'799.45	256'757.90
Résultat disponible pour être réparti		438'799.45	256'757.90
Revenus thésaurisés (non distribués) et non soumis à l'impôt anticipé		438'799.45	256'757.90
Total		438'799.45	256'757.90

	Période comptable	01.09.23	01.09.22
Utilisation du résultat de la classe I		31.08.24	31.08.23
Résultat net		21'615.86	19'768.19
Report de l'année précédente		656.68	690.80
Résultat disponible pour être réparti		22'272.54	20'458.99
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		22'132.00	19'802.31
Report à compte nouveau		140.54	656.68
Total		22'272.54	20'458.99

	Période comptable	01.09.23	01.09.22
Utilisation du résultat de la classe IP		31.08.24	31.08.23
Résultat net		35'065.04	18'857.96
Résultat disponible pour être réparti		35'065.04	18'857.96
Revenus thésaurisés (non distribués) et non soumis à l'impôt anticipé		35'065.04	18'857.96
Total		35'065.04	18'857.96

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
------	-------------	----------------	---------	-------	---------------	------

Valeurs mobilières cotées en bourse

Parts d'autres placements collectifs					32'419'748.57	52.00
--------------------------------------	--	--	--	--	---------------	-------

IE00B4YBJ215	SPDR S&P 400 US Mid Cap UCITS ETF Acc. USD	16'930	USD	93.78	1'347'080.16	2.16
IE00BCHWNW54	Xtrackers (IE) - Xtrackers MSCI USA Health Care ETF USD-1D-	26'855	USD	62.73	1'429'310.88	2.29
IE00BDQZN667	UBS (Irl) ETF - MSCI ACWI ESG Universal Low Carbon -A- CHF	307'650	CHF	15.2261	4'684'309.67	7.51
IE00BHXMHN35	UBS (Irl) ETF - S&P 500 ESG -A- Hedged CHF	259'880	CHF	29.50	7'666'460.00	12.30
IE00BHZPJ452	iShares MSCI Japan ESG Enhanced ETF USD Acc	391'605	USD	7.2294	2'402'020.65	3.85
IE00BHZPJ908	iShares MSCI USA ESG Enhanced ETF USD Acc	260'185	USD	10.2241	2'257'010.60	3.62
IE00BKP5L623	iShares J.P. Morgan ESG USD EM Bond ETF Hedged CHF	231'510	CHF	4.3233	1'000'887.18	1.61
IE00BMDBMK72	iShares MSCI Pacific ex-Japan ESG Enhanced ETF -USD-	151'795	USD	5.3335	686'903.96	1.10
IE00BMWPV587	iShares EUR High Yield Corp Bond ESG ETF Hedged CHF	236'970	CHF	4.94555	1'171'946.27	1.88
IE00BNC0M913	UBS (Irl) ETF - MSCI EMU ESG Universal Low Carbon -A- EUR	106'175	EUR	19.80	1'974'342.17	3.17
IE00BNDS1R53	Vanguard ESG Global Corporate Bond ETF CHF	285'310	CHF	4.4208	1'261'298.45	2.02
IE00BX7RRJ27	UBS (Irl) ETF - Factor MSCI USA Quality ESG -A- USD	31'400	USD	52.24	1'391'743.08	2.23
Irlande					27'273'313.07	43.74

LU0476289540	Xtrackers MSCI Canada ESG Screened ETF -1C-	8'880	USD	83.22	626'999.12	1.01
LU0908501058	Amundi MSCI EMU ESG Broad CTB ETF Acc.	720	EUR	270.90	183'179.33	0.29
LU0950670850	UBS (Lux) - MSCI United Kingdom ETF -A-	7'345	GBP	32.4275	265'594.51	0.43
LU1169820997	UBS (Lux) - MSCI United Kingdom Classe A CHF Hedged	44'002	CHF	15.012	660'558.02	1.06
LU1215827756	Xtrackers SICAV - Xtrackers MSCI Japan UCITS ETF -7C- CHF	26'895	CHF	26.535	713'658.83	1.14
LU2109787551	Amundi Index Solutions SICAV - Amundi MSCI Emerging ESG Lead	56'675	EUR	50.66	2'696'445.69	4.33
Luxembourg					5'146'435.50	8.26

Valeurs mobilières non cotées en bourse

Parts d'autres placements collectifs					29'138'660.53	46.75
--------------------------------------	--	--	--	--	---------------	-------

CH0117045317	Swisscanto (CH) Index Bond Fund World (ex CHF) Govt -NTH CH-	28'540	CHF	95.9362	2'738'019.15	4.39
CH0117052545	Swisscanto (CH) Index Real Estate Fund Switzerland -NT CHF-	15'780	CHF	174.8992	2'759'909.38	4.43
CH0263782663	BCVs / WKB (CH) Equity Fund Switzerland -M-	61'853	CHF	143.48	8'874'668.44	14.24
CH0352765397	CSIF (CH) II Gold Blue -QBH-	1'160	CHF	1'725.57	2'001'661.20	3.21
CH1140340709	Swisscanto (CH) Index Bond Fund Total Mkt AAA-BBB CHF NT CHF	38'975	CHF	97.3377	3'793'736.86	6.09
CH1181734430	SMF - Synchrony Optimised SPI ESG Weighted -I-	38'490	CHF	161.33	6'209'591.70	9.96
Suisse					26'377'586.73	42.32

LU0655679115	NN (L) Alternative Beta Class I Hedged Cap	70	CHF	6'623.55	463'648.50	0.74
LU0963540884	Fidelity Funds SICAV - US High Yield Fund -Y-ACC-CHF	88'825	CHF	12.93	1'148'507.25	1.84
LU1057798792	SSCA (LU) Bond Fund-Responsible Secured High Yield -GTH CHF-	9'485	CHF	121.13	1'148'918.05	1.85
Luxembourg					2'761'073.80	4.43

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Instruments financiers dérivés					21'513.27	0.03
1715092	28.11.24	1'608'200	CHF	1.00	1'608'200.00	2.58
1715092	28.11.24	-1'700'000	EUR	0.93335	-1'586'686.73	-2.55
Opérations à terme sur devises					21'513.27	0.03

Inventaire résumé				Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue				633'673.34	1.02
Parts d'autres placements collectifs				61'558'409.10	98.75
Instruments financiers dérivés				21'513.27	0.03
Autres actifs				124'736.78	0.20
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable				62'338'332.49	100.00
Autres engagements				-65'197.02	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable				62'273'135.47	

Cours de change	EUR	1 = CHF 0.93915
	GBP	1 = CHF 1.1151
	JPY	100 = CHF 0.58271
	USD	1 = CHF 0.84845

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0.00
Total des positions réduisant l'engagement	3%	1'596'555.00
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0.00
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0.00
Montant du compte prévu pour être réinvesti		473'864.49
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0.00
Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)		
- Banque Cantonale Vaudoise		

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres placements collectifs

CH0117045317	Swisscanto (CH) Index Bond Fund World (ex CHF) Govt -NTH CH-	14'650	1'400
CH0117052545	Swisscanto (CH) Index Real Estate Fund Switzerland -NT CHF-	6'420	5'120
CH0263782663	BCVs / WKB (CH) Equity Fund Switzerland -M-	8'845	0
CH0352765397	CSIF (CH) II Gold Blue -QBH-	340	245
CH1140340709	Swisscanto (CH) Index Bond Fund Total Mkt AAA-BBB CHF NT CHF	14'280	11'105
CH1181734430	SMF - Synchrony Optimised SPI ESG Weighted -I-	25'185	19'470
IE00B4YBJ215	SPDR S&P 400 US Mid Cap UCITS ETF Acc. USD	16'930	0
IE00BCHWNW54	Xtrackers (IE) - Xtrackers MSCI USA Health Care ETF USD-1D-	0	9'795
IE00BDQZN667	UBS (Irl) ETF - MSCI ACWI ESG Universal Low Carbon -A- CHF	385'430	278'765
IE00BHXMHN35	UBS (Irl) ETF - S&P 500 ESG -A- Hedged CHF	113'455	23'265
IE00BHZPJ452	iShares MSCI Japan ESG Enhanced ETF USD Acc	290'455	0
IE00BHZPJ908	iShares MSCI USA ESG Enhanced ETF USD Acc	125'950	265'320
IE00BKP5L623	iShares J.P. Morgan ESG USD EM Bond ETF Hedged CHF	231'510	0
IE00BMDBMK72	iShares MSCI Pacific ex-Japan ESG Enhanced ETF -USD-	151'795	0
IE00BMWPV587	iShares EUR High Yield Corp Bond ESG ETF Hedged CHF	236'970	0
IE00BNC0M913	UBS (Irl) ETF - MSCI EMU ESG Universal Low Carbon -A- EUR	3'485	0
IE00BND51R53	Vanguard ESG Global Corporate Bond ETF CHF	159'650	228'170
IE00BX7RRJ27	UBS (Irl) ETF - Factor MSCI USA Quality ESG -A- USD	0	34'125
LU0655679115	NN (L) Alternative Beta Class I Hedged Cap	70	0
LU0908501058	Amundi MSCI EMU ESG Broad CTB ETF Acc.	1'245	525
LU0963540884	Fidelity Funds SICAV - US High Yield Fund -Y-ACC-CHF	108'260	19'435
LU1057798792	SSCA (LU) Bond Fund-Responsible Secured High Yield -GTH CHF-	17'080	7'595
LU1169820997	UBS (Lux) - MSCI United Kingdom Classe A CHF Hedged	94'590	86'415
LU1215827756	Xtrackers SICAV - Xtrackers MSCI Japan UCITS ETF -7C- CHF	6'430	6'455
LU2109787551	Amundi Index Solutions SICAV - Amundi MSCI Emerging ESG Lead	10'320	28'145

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs

CH0011292304	Pictet CH - Short-Term Money Market CHF -I dy-	5'680	5'680
CH0214985100	CSIF (CH) Bond Global Aggregate Global ex CHF 1-5 Blue -QBH-	0	539.841
CH0215803898	Swisscanto (CH) Index Bond Fund Total Market AAA-BBB CHF NT	3'645	6'425
LU0322252338	Xtrackers MSCI Pacific ex Japan ESG Screened ETF -1C-	0	10'695
LU0879399441	UBS (Lux) - SBI Foreign AAA-BBB 5-10 ESG ETF -A-	25'920	101'000
LU0899937766	Swisscanto (LU) Bond Fund FCP - Resp Global Conv -GTH- CHF	0	15'058
LU0951571222	Schroder GAIA Cat Bond Class IF Hedged Cap.	0	165
LU1215828218	Xtrackers SICAV - Xtrackers MSCI EMU UCITS ETF -3C- CHF	0	12'820
LU2250179137	Credit Suisse (Lux) Cat Bond Fund -EBH-	17'450	37'860

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Code instrument	Désignation	Echéance	Change	Monnaie	Achats	Monnaie	Ventes
-----------------	-------------	----------	--------	---------	--------	---------	--------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Opérations à terme sur devises

1715092		28.11.24	0.94600	CHF	1'608'200.00	EUR	1'700'000.00
---------	--	----------	---------	-----	--------------	-----	--------------

Positions fermées en cours de période comptable

Opérations à terme sur devises

DAT029871		29.02.24	0.88140	CHF	506'805.00	USD	575'000.00
DAT029889		29.02.24	0.94000	CHF	1'081'000.00	EUR	1'150'000.00
DAT030417		23.05.24	0.94850	CHF	1'138'200.00	EUR	1'200'000.00
DAT030785		22.08.24	0.98360	CHF	1'672'120.00	EUR	1'700'000.00

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options
 2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

BCVs / WKB (CH) FUNDS – BCVs / WKB (CH) flex Pension 65	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commissions à la charge de l'investisseur		
		Commission d'émission en faveur des promoteurs de vente	Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
			A l'émission	Au rachat
Classe A	1.30%*	Max. 2.50%	Max. 0.50%	
Classe AP	1.30%*			
Classe I	0.75%*			
Classe IP	0.75%*			

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion forfaitaire réduite. Dans un tel cas, le taux annuel appliqué pour cette commission sera alors inférieur à celui indiqué dans le tableau ci-dessus.

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus. Si une valeur nette d'inventaire n'est pas disponible ou disponible uniquement sur une base estimative, la direction du fonds évalue cette valeur au prix probable réalisable avec diligence au moment de l'évaluation en utilisant des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique (Fair Value). Elle peut se baser sur des données fournies par les dépositaires, administrateurs ou gestionnaires des fonds cibles.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation des placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée au nouveau rendement du marché. En l'absence d'un prix de marché actuel, on se réfère généralement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

Les contrats à terme (contrats futures et forwards) et les contrats d'options négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués sur la base du prix de clôture ou de règlement publié par la bourse ou l'autre marché réglementé ouvert au public qui constitue le marché principal de ces contrats. Les contrats à terme et d'options qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public (dérivé OTC) sont évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés et reconnus par la pratique, sur la base de la valeur vénale des sous-jacents.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

Rapport de performance

		2021	2022	2023	2024 au 31 août
Performance :					
– Classe A (lancée le 14.09.21)	%	1.49	-15.70	6.76	10.26
– Classe AP (lancée le 14.09.21)	%	1.49	-15.71	6.77	10.26
– Classe I (lancée le 02.11.21)	%	0.80	-15.23	7.34	10.67
– Classe IP (lancée le 21.06.22)	%	-	-0.49	7.36	10.67

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

à l'attention du Conseil d'administration de la direction de fonds Gérifonds SA,
Lausanne

Rapport abrégé sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCVs / WKB (CH) FUNDS avec les compartiments :

- BCVs / WKB (CH) Equity Switzerland
- BCVs / WKB (CH) flex Pension 35
- BCVs / WKB (CH) flex Pension 65

comprenant le compte de fortune au 31 août 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration de la direction de fonds. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou dans leur ensemble, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne de la direction de fonds pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Mathilde de La Pomélie
Expert-révisseuse agréée

Lausanne, 16 décembre 2024

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune au 31 août 2024, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC)